

Pour qui ?

Ces journées s'adressent aux élus des communes et aux agents intervenant sur les problématiques de la protection contre les incendies de forêt et le débroussaillage obligatoire. La quatrième journée est plus particulièrement réservée aux personnes chargées de la verbalisation.

Quel format ?

Les quatre journées proposent une alternance d'informations en salle le matin et d'une visite concrète sur le terrain l'après midi. Le repas sera pris sur place et un transport en commun est prévu pour les déplacements (inscription obligatoire)

Quels objectifs ?

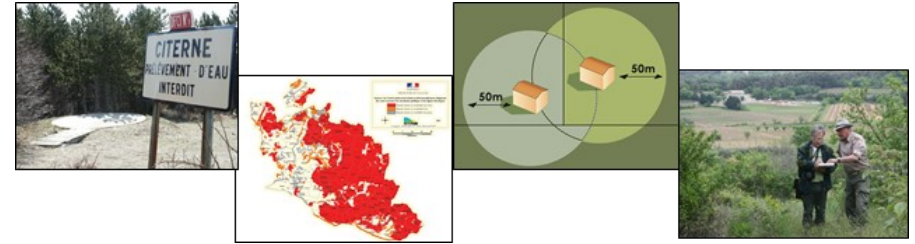
- Connaître les différents rôles du maire face au risque d'incendie et en ce qui concerne la protection des habitants et de la forêt.
- Identifier les documents, procédures, outils qui permettent d'aménager le territoire et de mettre en place un politique de prévention.
- Comprendre la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillage.
- Savoir mettre en œuvre cette réglementation : de l'information des administrés concernés aux procédures de contrôle et travaux d'office.

Comment s'inscrire ?

Un formulaire d'inscription est envoyé avec ce document. Il est aussi téléchargeable sur www.syndicatmixteforestier.com
Nous serons heureux d'accueillir **deux personnes par commune**, le nombre de participants étant limité à 50. **La date limite d'inscription est le 27 octobre 2017. L'inscription est gratuite.**

Qui contacter ?

Pour toute question adressez-vous au Syndicat mixte forestier, par téléphone au 04 90 78 78 22, ou par mail à smdvf.84@wanadoo.fr



Formation des élus et des agents communaux sur la protection des forêts contre l'incendie : Actions préventives et obligations légales

Quand ?

Mardi 7 novembre 2017

**La prise en compte du risque d'incendie de forêt
dans la planification du territoire**

Mardi 14 novembre 2017

Actions préventives de défense de la forêt contre l'incendie

Mardi 28 novembre 2017

Les obligations légales de débroussaillage

Jeudi 30 novembre 2017

Session spéciale sur la police DFCI

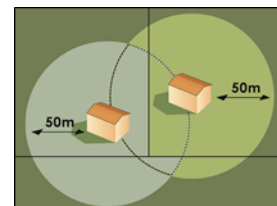
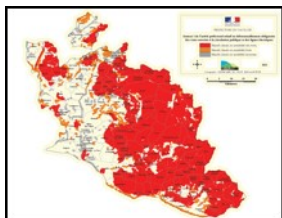
Où ?

Au Syndicat mixte forestier, 3511 route des Vignères, LE THOR
+visites de terrain à Uchaux, les Taillades,
Saumane- de- Vaucluse et L'Isle-sur-la Sorgue



Formation sur la protection des forêts contre l'incendie

Préprogramme



Mardi 7 novembre 2017 : La prise en compte du risque d'incendie de forêt dans la planification du territoire

9H00-12H30 :

- Accueil par Dominique SANTONI, présidente du Syndicat mixte forestier, et un représentant des services de l'Etat.
- L'aléa feu de forêt / bilan des incendies de forêt dans le Vaucluse et de leurs causes.
- Détermination des massifs exposés.
- Prise en compte du risque dans les procédures d'urbanisme (PLU, SCOT) / plans de prévention des risques.
- Règlements visant à réduire la vulnérabilité (débroussaillage, fréquentation des massifs, emploi du feu, feux d'artifice ...).

Intervenants : SMDVF/ DPFM / SDIS 84/ DDT 84

Repas pris sur place

13H30-17H00 :

Le PPRIF du massif d'Uchaux sur la commune d'UCHAUX (transport en commun)

Mardi 14 novembre 2017 : Actions préventives de défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)

9H00-12H30 :

- Accueil par Christian MOUNIER, vice président du Conseil départemental et du SMDVF.
- Risque / inflammabilité / évolution de la végétation méditerranéenne .
- Stratégie de lutte .
- Stratégie de l'aménagement des ouvrages DFCI / les différents types d'ouvrages et de coupures de combustible / les statuts fonciers / les servitudes.
- Politique DFCI et plan départemental / planification.

Intervenants : Département de Vaucluse / INRA Avignon/ DDT84 / SMDVF / SDIS 84

Repas pris sur place

13H30-17H00 :

Les aménagements DFCI sur la commune des TAILLADES (transport en commun)

Mardi 28 novembre 2017 : Les obligations légales de débroussaillage (OLD)

9H00-12H30 :

- Accueil par Sylvie FARE, vice-présidente du SMDVF.
- Le débroussaillage légal autour des constructions.
- Le débroussaillage des abords des ouvrages linéaires (routes, lignes électriques,...).
- L'emploi du feu.
- Méthodologies de mise en œuvre de ces réglementations et de leur suivi
- Les outils (cartographie, lettres types, modèle de relevés....) .
- Les différents types de procédures de contrôle.

Intervenants : DDT84 / SMDVF / ONF

Repas pris sur place

13H30-17H00 :

Les OLD sur la commune de SAUMANE-DE-VAUCLUSE (transport en commun)

Jeudi 30 novembre 2017 : Session spéciale sur la police DFCI

Attention, cette journée est réservée plus particulièrement aux personnes chargées de la verbalisation sur leur commune.

9H00-12H30 :

- Accueil par Luc REYNARD, vice président du SMDVF.
- Les différentes compétences des acteurs concernés.
- Conduites à tenir par les agents verbalisateurs.
- Application du pouvoir de police dans le cadre des OLD.
- Les différentes procédures / la réalisation des travaux d'office.
- Les arrêtés municipaux.
- La circulation des véhicules à moteur.

Intervenants : DDT 84 / ONF

Repas pris sur place

13H30-17H00 :

La police DFCI sur la commune de l'ISLE-SUR-LA SORGUE (transport en commun)